

# PARACHA CHOFTIM - שופטים

**Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente**  
JERUSALEM Entrée: 18h26 • Sortie :19h43 PARIS-IDF:20h20 •21h26 Tel-Aviv 18h48•19h45  
Marseille 20h00•21h01 Miami 19h24•20h17 Palerme 19h22•20h20

## Résumé des points principaux de notre Paracha:

Moché transmet le commandement de nommer des Juges et des officiers chargés de mettre en application les décisions de justice de ces derniers. Il leur dit : « *Justice, Justice, vous recherchez* ». Les Juges doivent fuir à l'extrême toute forme de corruption et de favoritisme. Les crimes doivent être instruits avec méticulosité, et la preuve apportée par un minimum de deux témoins pour qu'il puisse y avoir sanction. Dans chaque génération, des sages seront chargés d'étudier les nouveaux cas se présentant et de déterminer de quelle manière les lois de la Thora doivent s'appliquer : « *Selon la loi qu'ils vous enseigneront, et le jugement qu'ils établiront, tu devras agir ; tu ne t'écarteras pas de ce qu'ils te diront, ni à droite, ni à gauche.* »

La sidra de Choftim inclut aussi l'interdiction de l'idolâtrie et de la sorcellerie, les lois concernant la nomination d'un roi (ses droits, privilèges mais aussi ses obligations et ses interdictions), quels sont les critères pour reconnaître un faux prophète ainsi que son châtiment, et les lois concernant la nécessité de désigner des villes de refuges : ces dernières serviront de protection à celui qui aura tué involontairement. Nous trouvons aussi les lois associées aux conditions dans lesquelles le peuple devra partir en guerre et ceux qui en seront exemptés : celui qui vient de se marier, celui qui vient de construire sa maison, et celui qui vient de planter une vigne. Est aussi exempt celui « *qui craint* (le combat) *et qui a le cœur tendre* ». Nous avons aussi le devoir d'appeler à la paix avant de partir en guerre, et nous avons l'interdiction de procéder inutilement à la destruction de toute chose de valeur, notamment l'arbre, auquel la Thora compare l'homme. La sidra se conclut avec les lois de la génisse abattue (Egla Aroufa). Cette génisse devra être abattue avec un cérémonial particulier lorsque l'on trouve le cadavre d'une personne assassinée sans avoir retrouvé le meurtrier. Par cette cérémonie, les sages et la communauté exprimaient leur responsabilité éventuelle pour n'avoir pas su éviter qu'une telle situation ne se produise.

**« Celui qui accepte le Saint-Béni-Soit-Il comme IL Est, le Saint-Béni-Soit-Il, également, l'accepte comme il est. »**

(Rabbi Avraham Yéhochoua Hechel d'Apta, le Ohév Israël)

**« tu viendras vers les pontifes, les Léwis, et vers le juge qui sera en ces jours-là, ... »** (Choftim 17,9)

La Torah nous ordonne qu'en cas de doute sur une question de jugement, nous devons nous adresser au juge qui sera *'en ces jours-là'*, afin qu'il nous indique la marche à suivre.

Rav Yossef Eliyahou Henkin commente que les mots "qui sera en ces jours-là" viennent souligner l'importance de choisir un 'juge', un Rav, qui est en contact avec sa génération et qui est à l'écoute de ses 'luttres' particulières. De même que les outils de guerre conventionnelle ont évolué et que personne n'oserait aujourd'hui en mener une avec des arcs et des flèches, de même le yetser hara adopte de nouvelles techniques et stratégies à chaque génération, et il incombe donc à nos dirigeants de se familiariser avec les épreuves auxquelles sont confrontés leurs contemporains. Rav Shaya Gross z' I ajoute que, bien que cette pensée s'adresse aux dirigeants de Torah, elle s'applique également aux parents. La technologie, les philosophies et les défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les enfants sont très différents de ceux avec lesquels leurs parents ont grandi. Et de même que la Torah nous enjoint de choisir des dirigeants au courant des problèmes actuels, les parents doivent connaître et reconnaître les tentations auxquelles sont confrontés les plus jeunes.

Être parent ça n'est pas laisser son enfant devant un écran pour avoir un moment tranquille, ni même se suffire de lui 'payer' une bonne école juive en comptant sur les enseignants pour le faire

grandir : cela demande de l'investissement personnel ! Il faut que chaque parent entretienne une bonne relation avec ses enfants afin de les aider à évoluer, se protéger et faire face aux défis spirituels qu'ils affrontent.

Il nous faut leur accorder du temps, de l'attention et les nourrir de considération.

La guémara (Baba Métsia 85a) rapporte que Rabbi Chimon bar Yo'hai avait un petit-fils issu de son fils Rabbi Elazar, et qui s'appelait Yossi. Ce dernier était "sorti du chemin" et était devenu un grand fauteur.

La chose fut connue de Rabbi Yéhouda HaNassi qui le nomma tout d'abord 'Rabbi', et qui le confia à Rabbi Chimone ben Issi ben Lékounia pour lui enseigner la Torah. Chaque jour Yossi disait "je veux retourner chez moi, je veux retourner chez moi" alors qu'il lui enseignait la Torah. Son maître lui dit "Comment ? On t'a appelé h'ah'ame (sage, érudit), on t'a donné une couronne d'or et on t'a appelé Rabbi, et toi tu dis constamment que tu veux rentrer chez toi !

Alors il déclara : "Je jure que je ne demanderai plus à partir".

Yossi devint un grand érudit, un tsadik, un Tana, "Rabbi Yossi ben Rabbi Elazar ben Rabbi Chimon". La considération et la dignité qu'il reçut l'ont transformé.

(Source Adaptation Compilation de commentaires Rabbanim N°517 Claude Eliahou Benichou & Aux délices de la Torah)

### **BIRKAT HALÉVANA, La Bénédiction de la Lune : ce mois de Elloul du Samedi 30 Aout au Samedi 6 Septembre 5785 (nuit incluse)**

**« Le temps le plus propice où cette téchouva est acceptée est le mois d'Elloul qui est appelé "le mois des jours redoutables". Car alors ta prière est entendue et les portes du repentir sont grandes ouvertes, comme il est écrit : "Invoquez-Le lorsqu'Il est proche." »**

(Le Rav 'Haïm Vital, Ets Ha Daat, sur un commentaire du Zohar 'Hadach 72b)

#### **« Intègre tu seras avec Hachem, ton Eloqim. » (Choftim 18,13)**

Rachi commente "Intègre tu seras avec Hachem" : « Marche avec Lui avec intégrité, aie confiance en Lui, et ne scrute pas l'avenir. Mais accepte avec intégrité tout ce qui t'advient, et alors tu seras avec Lui et tu seras Sa part. »

Rabbinou Bé'hayé explique : « Intègre tu seras avec Hachem » et alors grâce à cela « tu seras avec Hachem ton D.ieu » ; et le roi David écrit (Téhilim 41,13) : « Et moi du fait de mon intégrité, Tu m'as soutenu et Tu m'as placé devant Toi pour l'éternité », car par le mérite de sa confiance en Hachem, lorsqu'il agit de façon intègre, l'homme se tient devant LUI en permanence.

Le 'Hafets 'Haïm (Chem Olam - chaar chmirat haChabbath 3) écrit : « Puisque la connaissance de l'homme est tellement réduite, il ne nous est pas donné de sonder les desseins d'Hachem, le Roi des rois. L'homme doit donc marcher avec lui avec intégrité et être convaincu que tout ce qu'IL accomplit est pour le bien, car de la bouche d'Hachem, rien de mal ne peut sortir. De cette manière, il est certain qu'il méritera de voir finalement que ces choses elles-mêmes sont sources de bien et de bienfaisance. »

Rabbi Its'hak Eizik de Zoutchka enseigne qu'« un homme doit se conduire avec simplicité, intégrité et confiance en D.ieu, et se réjouir de la part qu'Hachem lui a octroyée, sans convoiter celle des autres. Il doit être convaincu que s'IL ne lui a pas accordé plus que ce qu'il possède, c'est le signe que c'est pour son bien. Il est possible que s'il avait reçu richesse et honneurs, il aurait dû supporter en contrepartie de terribles épreuves, que ce soit dans le domaine de la santé ou celui de l'éducation de ses enfants. Et Hachem lui a évité tout cela dans Sa grande miséricorde et Son immense bonté. »

Le 'Hafets 'Haïm déduit du fait que le verset dise d'être intègre envers Hachem, mais pas à l'égard d'autrui, que dans les relations avec les autres, nous devons faire preuve de beaucoup de sagesse et de réflexion, et ne devons pas nous laisser duper par quelqu'un de douteux : c'est également ce

que demande la Torah ! Un des piliers du monde est la vérité, et une transaction doit être réfléchie et avisé (ne serait-ce que pour ne pas, par notre 'passivité', se rendre complice de la faute volontaire ou non de l'autre partie).

Rabbi Naftali de Ropshitz se distinguait par son intelligence particulière et sa vivacité d'esprit remarquable. Le 'Hozé de Loublin, son Maître, lui dit un jour : « Tu sais Naftali, dans toute la Torah, il n'est jamais dit qu'un juif doit être futé et particulièrement intelligent. Au contraire, il est dit : "Sois intègre avec Hachem", ce qui implique simplicité, voire naïveté ! »

Rabbi Naftali lui répondit : « Certes, mais pour savoir comment réellement être simple et intègre avec Hachem, sans que cela tombe dans de la sottise, de l'insouciance ou autre dérive, un juif a besoin d'une bonne dose d'intelligence et de vivacité. » (Source Adaptation Aux délices de la Torah)

**« Considérez les personnes qui ont fait du tort comme n'étant pas maîtres d'elles-mêmes et comme des messagers du Tout Miséricordieux. »**

(Le Pélé Yoetz -Ahavat reim)

**« Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem, ton Eloqim, te donne, (...) » (Choftim 16,18)**

Selon le Yessod véChorech Haavodah (chap.7), les 2 mitsvot : "aimer son prochain comme soi-même", et "le juger favorablement", sont comme les pierres angulaires du service d'Hachem. Le Noda B'Yehuda, Rabbi Yechezkel Landau, enseigne sur notre verset (16,18) que celui qui veut accomplir pleinement le 1<sup>er</sup> commandement (aimer son prochain comme soi-même) doit nommer sur lui-même des juges (...) et juger tous ses propres actes.

LeBaal Chem Tov de dire « si tu vois une tâche sur ton prochain, c'est en fait ta propre imperfection que tu aperçois : on te montre d'En-Haut ce que tu dois corriger en toi-même » : Avant de juger autrui, il nous faut nous juger nous-même.

Selon le Rambam, la mitsvah de Juger son prochain avec droiture (Kédochim 19,15) est l'une des mitsvot les plus difficiles à appliquer, car la nature humaine tend souvent à s'y opposer.

Cependant, juger négativement et/ou soupçonner une personne cachère est une faute grave. S'agissant d'une mitsva de la Torah d'après de nombreux décisionnaires, il est préférable de juger notre prochain favorablement et découvrir ensuite qu'il avait en fait fauté. Nous aurons ainsi cette mitsva à notre actif, et gagné un mérite extraordinaire puisque "Celui qui juge son prochain favorablement, mesure pour mesure, on le Juge ainsi dans le tribunal céleste" et inversement...

La guemara (Chabat 127) demande que signifie juger son prochain "lékaf zéh'out" (favorablement) ? Et de répondre que "kaf" signifie cuillère, et que celui qui arrive à trouver même une "cuillère" de bien, de mérite chez chacun, alors D.ieu le jugera entièrement positivement.

Certes, mais ça n'est pas toujours aisé à faire ! Des conseils ? Garder à l'esprit que peut-être il est en droit d'agir ainsi ! Peut-être ignore-t-il que c'est interdit ! Peut-être n'est-il pas conscient de la gravité de son acte ! Peut-être nous manque-t-il des éléments (circonstances atténuantes, contexte particulier, ...) !

A nous d'appliquer l'enseignement de Hillel (Avot 2,5) « Ne juge pas ton prochain avant d'être à sa place ! » Le Meam Loez de commenter : Nul ne peut savoir, si dans sa situation, tu n'aurais peut-être pas agi de même. Et qui sait si tu n'aurais pas fait encore pire que lui !

En conclusion d'une conférence qu'il donnait, et après avoir répondu à une femme présente qui lui avait demandé comment pouvait-elle bien juger sa belle-sœur qui la 'poignardait dans le dos' chaque fois qu'elle quittait la pièce, le Rav Weinberg donna à tous une technique utile : « La prochaine fois que votre parent, beau-frère, collègue ou voisin fait ou dit quelque chose d'incroyablement tranchant, imaginez-les portant des lunettes noires et tenant une canne blanche. Ils sont aveugles. Ils ne peuvent pas voir qu'ils font quelque chose de mal. Aidez-les à se guider et montrez-leur gentiment leur erreur. Mais ne vous attendez pas à ce qu'ils changent du jour au lendemain. Cela prend du temps, et parfois ils ne verront jamais (וְיָחַד). Ayez pitié d'eux. »

Lorsque le Rav Yaakov Mutsafi éprouvait des difficultés à justifier les actes d'une personne, il se rappelait que juger les gens favorablement est une mitsva de la Torah, et qu'il sera récompensé pour ses efforts. Hachem l'aidait toujours à trouver un moyen de parvenir à des conclusions positives... (Source Adaptation 3 mn du Rav Chemouny Netanya & Aux délices de la Torah)

**« Le fait que vous ne vous sentez pas meilleur ou plus grand que vos amis ne prouve rien. Cela ne signifie pas que vous êtes incapable d'atteindre des sommets spirituels considérables. »**

(Rav Kalonimus Shapira - 'Hovat haTalmidim - chap.1)

### **ELOUL : bénir autrui d'une bonne année**

Hachem a promis à Avraham (Lèkh Lekha 12,3) : « Je bénirai qui te bénira. » Ainsi, chaque fois que nous bénissons un juif, Hachem vient nous bénir.

Le Maguid de Trisk a entendu de son grand-père, le Méor Einayim, qui a entendu du Baal Chem Tov, les paroles suivantes :

« Depuis le jour du 15 Av jusqu'à Roch Hachana, il y a de nombreuses fois où une personne bénit son ami par les mots "Kétiva vé'Hatima Tova" - que tu sois écrit et signé pour le bien (dans le livre de la Vie, pour cette nouvelle année ).

Chaque fois qu'elle fait cela, un ange est créé pour la défendre et parler en bien d'elle.

Par exemple, si une personne bénit ainsi 100 personnes, elle crée 100 anges défenseurs.

Lorsque Roch Hachana arrive, lorsque chaque homme est jugé, cette personne aura de nombreux anges qui la défendront au Ciel." (Source adaptation Aux Délices de la Torah)

**« Juger favorablement est une mitsva facile à comprendre. Personne n'aime que l'on critique son enfant. Le désir d'un père est que les gens voient le bien de son enfant et le jugent favorablement. »**

(Yessod véChorech Haavodah - chap.8)

### **Halah'a 'Time' : Questions/ Réponses**

#### **Q : Doit-on se laver à l'eau chaude en l'honneur de Chabat ?**

R : C'est une Mitsvah de se laver tout le corps et les cheveux à l'eau chaude le Vendredi en l'honneur de Chabat. Et même en été où on a l'habitude de se laver à l'eau froide il faudra se laver à l'eau chaude en l'honneur de Chabat car les klipot (couches spirituelles qui empêchent temporairement la lumière Divine d'atteindre une personne n.d.l.r) ne disparaissent qu'à l'eau chaude (Choulhan Arouh 260).

#### **Q : Est-il permis de déplacer un ventilateur pendant Chabat ?**

R : Il est permis de déplacer un ventilateur et ce même lorsqu'il fonctionne, et il est également permis de relever le bouton mécanique qui provoque le mouvement de sa partie supérieure. [Hazon Ovadia chabat 1].

#### **Q : Comment doit-on s'habiller pour la prière ?**

R : Quand on prie nous devons être habillés de vêtements respectables/honorables avec lesquels nous irions à un rendez-vous avec des personnes importantes. Ainsi, il incombe à ceux qui partent en 'tiyoul' (randonnée/balade/promenade) de veiller à ne pas prier en bermuda/short et sandales et en sueur/transpiration (Choulhan Arouh 91, 5). Et c'est également une attitude à adopter à priori pour le birkat hamazon (Choulhan Arouh 183, 8). (traduction David ben Rabbi Chlomo, issu de « A'h Tov Vah'essed » halah'a yomit 5785)

**« Tout le monde veut élever des générations justes. Chacun déploie de nombreux efforts pour éduquer correctement ses enfants. (...) En particulier à notre époque sombre, il n'est pas facile d'élever de bons enfants. Le meilleur conseil que l'on puisse donner aux parents est de faire attention à la prière d'Arvit. Si l'on fait Arvit avec dévotion, on a une ségoula extraordinaire pour avoir des enfants bons et saints. Tout comme Yaakov, qui a promulgué Arvit, a mérité 12 fils saints, toute personne qui fait Arvit correctement méritera d'avoir de bons enfants. (Rabbi de Tosh - séfer Avodat Avoda - sur le verset Vayétsé 28,11)**

### **Le Rabbi enseigne**

Un jour, un homme vint voir le Rabbi, et fin d'entretien il lui posa une question sur un sujet qui le préoccupait :

- « Voilà ! J'ai entendu qu'une fois Chabat terminé, plier son Talith Motsaé Chabat (sans repousser la chose) est une 'Ségoula' (possède une vertu mystique) pour la paix au foyer, le Chalom Baït. Je voudrai savoir si cela a une base dans les écrits saints ? »

- « Je ne sais pas, » répondit le Rabbi. « Par contre, je peux vous assurer que de retrousser ses manches pour aider sa femme le samedi soir, est certainement plus bénéfique pour le Chalom Baït ! »

Le Rabbi réservait des nuits entières en entrevue particulière (Yé'hidouth). Des personnes de tout horizon étaient reçues, et en raison du nombre considérable de visiteurs, la durée était limitée à quelques minutes. Certains demeuraient dans le bureau du Rabbi pendant une minute, d'autres cinq, et d'autres bien plus.

Une fois, un homme n'ayant 'pas froid aux yeux' demanda au Rabbi :

- « Est-ce parce que celui qui me précédait est riche qu'il est demeuré si longtemps dans votre bureau, alors qu'on m'a demandé à moi de ne rester que quelques instants ? »

- « Non, » lui répondit le Rabbi, « c'est parce que du fait qu'il est riche, il m'a fallu trente minutes pour lui faire comprendre ce qu'à vous-même j'ai pu faire comprendre en deux. »

Lors d'une entrevue accordée à des étudiants, l'un d'entre eux lança au Rabbi :

- « Vos 'Hassidim prétendent que vous ne vous trompez jamais. Dans ce cas, pourquoi y a-t-il une gomme au bout de votre crayon ? »

- « C'est parce que nous devons évoluer chaque jour » répondit le Rabbi. « Ainsi ce qui était vrai au regard de ce que nous étions hier, ne l'est peut-être plus tout à fait au regard de ce que nous sommes censés être aujourd'hui. »

(Source adaptation Histoires sur le Rabbi, Assemblé et adapté par Rav Eliahou DAHAN Lille, judaismenord.com)

**CHABAT CHALOM À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE,  
LÉCHANA TOVA TIKTÉVOU VÉTI'HTÉMOU !  
לשנה טובה תכתבו ותחתמו !**

**DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :**

("C'est Chabat, on ne peut pas crier; la guérison est proche", שבת היא מלזעוק ורפואה קרובה לבא ,

L'enfant Aharon ben Esther, David ben Adeline, Mordéh'aï ben H'aya Sarah, David Aaron ben Sarah, Yonathan H'aïm ben Dévorah, Yossef Itsh'ak ben Esther Sarah, Moché ben Simh'a, Méir ben Tikva, Nissim ben Fanny, Tséma'h ben Sarah, Gérard Yéhochoua ben Éma, Arel ben H'anna, David Salmone ben Rah'el, Mochè ben Ida Assous, H'aïm Menah'em ben H'anna, Avraham ben Yaakov Funaro, H'aïm ben Éla, Itsrak ben Chamouh'a, Guilam ben Karine Koh'ava, David ben Brigitte, Yonathan ben Deborah, Daniel Rah'amime ben Nelly Kamouna, Haïm Baruch Ben Toska Tova, Mâoz ben Varda Dévorah, Nir Goutman ben Myriam, Ômer ben Tali, Hillel Chimône H'aï Abitbol Ben Monique Simh'a, Daniel Ychaya Ménaché ben Feigel, inon Chalom ben Sarah, David itshak ben Valérie Naomie, Yoram H'aïm ben Claire Clara, Aviad ben Noa, Avichaï ben Edna, Noam ben Adi, Patrick Fredj Ben Sarah, Acher Messaoud ben Myriam Marie, Yona ben Simh'a, Réphaël Eliahou ben Myriam, Ofék ben H'ani, Avi'haï ben Meirav, Ohad ben H'ava, Yossef ben Marie-France, Itamar ben Méital, Victor Houani H'aïm ben Julie, Israel Tsion Ben Haya Myriam, Albert Bernard Avraham ben Julie Kamouna, Samy Azar ben Éma Laïla, Eric Tsion Israël ben Rah'el, Yaniv Moché ben Evelyne Naïna H'ava, Mario ben Maria, Laurence Dvorah bat Rina, Ella Myriam bat Naomie Simha, Rouhama bat Élise Louise, Lara Dalya Margot Méssaouda bat Gina Zara Diane, Josiane Léa bat Fortuné Méssaouda, Sarah Mazal-Tov bat Ruth Haya, Mazal Tov bat Rah'el, Shirel Fleurette bat Nathalie Sarah, Batia H'aya bat Kalima, Annie Rose bat Colette Fanny, Noa Léa bat Lara Dalya Margot Méssaouda, Esther bat Guénouna, Naomie esther bat ilana H'anna, Simh'a bat Rivka, Sarah Simh'a bat Séverine Léa, Johanna Rah'el bat Annie Suzie Sultana, Liza bat Sarah Fortunée, Julie Yéhoudit bat Sarah, Andrée Esther Tita bat Emma, Hadassa bat Esther, Narkis bat Dalya, Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Méssaouda, Chantal Fortunée Mazal bat Allegrine Meikha, Sarah Fortunatée bat H'aya, Khemaïssa Bat Reine, Talya bat Yael, l'enfant Noya Haya bat Maayane Myriam Morgan, et tous les malades et blessés parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : אמן!

**Pour la libération des prisonniers, la protection du Âm Israël et la venue de Machia'h dans la miséricorde aujourd'hui et de nos jours : אמן!**

**Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de:** Victor ben Jeanne (26 Elloul 5784), Franck Albert Avraham Ben Reine Malka Joha (17 Kislev 5785), Nathalie Kamra bat Saada ( 24 Kislev 5785), H'aya Mouchka bat Myriam (13 Tevet 5785), Pinhas Georges Yossef ben Rah'el (20 Tevet 5785), Yaakov ben Fortunée ( 11 Tevet 5785), Rabbi Efraïm ben Louna (10 Chevat 5785), Yair Mochè ben Vered véyonathan ( 20 Tevet 5785), Alain H'aïm Ben Eliane Fortunée (25 Chevat 5785), Gisèle Esther Touitou bat Joséphine Freh'a (2 Adar 5785), Lucien Nessim ben Georgette (7 Adar 5785), Itsh'ak ben Margalit (16 Adar 5785), Julien Yossef ben Myriam (16 Adar 5785), H'anna bat Zvia (18 Adar 5785), Yossef ben Esther (22 Adar 5785), Moché ben Simh'a (4 Tamouz 5785), Méir Chimône ben Avigail (12 Tamouz 5785), Liliane Esther Bat Irène Tayta (15 Tamouz 5785) et tous les disparus parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : אמן!